LCSM

LE MAGAZINE DE LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

www.ville-lachapellesaintmesmin.fr

N°8 Hiver 2017-2018

éclairage | 12

Très haut débit : la fibre tisse sa toile

santé | 06
La Maison de Santé en cours de maîtrise d'œuvre

économie | 14
Un nouveau four pour DURALEX

LA CHAPELLE SAINT MESMIN

SOMMAIRE

04 ensemble

04 **sécurité**
De nouveaux moyens pour votre sécurité

05 **enfance**
Des animations proposées par le RAM

05 **invitation**
Bienvenue aux nouveaux Chapellois

06 **santé**
La Maison de Santé en phase de maîtrise d'œuvre

Crédits photo : ©Adquatio

07 dynamique

07 **vous**
Jean-Michel Ronsse : un engagement reconnu

08 **commerce**
Le marché a toujours plus de succès

09 **sport**
Réfection de deux courts de tennis

10 **festival**
Festiv'Elles, femmes engagées

11 **agenda**

12 horizon

12 **éclairage**
La fibre tisse sa toile dans notre ville

14 **économie**
Un nouveau four pour Duralex

15 **objectif zéro pesticide**
Les alternatives aux produits chimiques

16 **travaux**

Magazine d'information édité par la mairie.
Directeur de la publication : Nicolas Bonneau
Adjointe chargée de la communication : Véronique Daudin
Directeur de la communication : Jean-Christophe Bernard
Conception et réalisation : **www.goodby.fr**
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : Décembre 2017

IMPRIM'VERT®
PEFC 10-31-1240

2, rue du Château • 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
T. 02 38 22 34 54 • F. 02 38 88 32 99
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr
La Chapelle-Saint-Mesmin

Nicolas BONNEAU,
Maire de La Chapelle-Saint-Mesmin

De grands projets vont se concrétiser l'an prochain : la création de la maison de santé, la restauration intérieure de l'église ou encore la conception du nouvel équipement sportif. Nous continuons à tenir nos engagements pour notre ville.

Depuis près de dix ans que vous nous avez accordé votre confiance, nous mettons en œuvre les engagements pris avec vous. De nombreuses actions ont été réalisées dans de nombreux domaines (piscine, saison culturelle, sécurité, RAM, minibus des aînés, marché, jumelage, montée en débit internet, jardins familiaux, agenda 21…). L'année qui vient sera marquée par la concrétisation d'autres grands projets.

Après la restauration extérieure de notre église que nous avons réalisée en 2012-2013, nous allons entreprendre sa restauration intérieure. Le chantier commencera dans les prochaines semaines. L'église Saint-Mesmin, propriété de la commune, est classée Monument historique et constitue le fleuron de notre patrimoine. L'église est par ailleurs indissociable de l'identité de notre ville et nous sommes fiers d'y avoir entrepris les travaux les plus importants jamais réalisés.

Les études préalables à la réalisation du nouvel équipement sportif ont été conduites récemment. La phase de conception de maîtrise d'œuvre va pouvoir s'engager l'an prochain.

La municipalité va ainsi poursuivre son effort en faveur du mouvement sportif qui contribue à créer du lien entre les habitants de notre ville.

Notre action en matière de santé s'est concrétisée dès cette année. Nous avons accompagné l'installation de professionnels de santé dans le nouvel immeuble construit route d'Orléans avec parmi eux de nouveaux médecins spécialistes (ophtalmologistes et gynécologue). Dans quelques semaines, l'installation du nouvel EHPAD et du nouveau centre de réadaptation fonctionnelle de l'UGECAM sera également achevée.

Le chantier de construction de la maison de santé pluriprofessionnelle commencera l'année prochaine. De nouveaux professionnels sont déjà impliqués dans ce projet qui permettra d'accroitre la présence médicale dans notre ville. Vous pouvez compter sur notre entière mobilisation aux côtés des praticiens de santé pour continuer à obtenir des résultats positifs.

Je souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

17 pratique
17 expression

Crédits photo : ©Clodelle

18 instantanés

formalités

Déclaration de changement de prénom

Cette démarche s'effectue désormais auprès de la mairie de naissance ou de domicile.

Pacte civil de solidarité (PACS)

Cette démarche s'effectue désormais auprès de la mairie du domicile. Après avoir constitué le dossier complet, **déposer celui-ci au service Vie Citoyenne en mairie** pour vérification **puis prendre rendez-vous sur le site internet de la ville** (Espace citoyens) pour l'enregistrement.

Mariage

La mairie à choisir pour le mariage est celle du domicile de l'un des futurs époux ou des parents. Après avoir déterminé la date avec le service Vie Citoyenne en mairie, **déposer le dossier complet au plus tard 3 mois avant la date du mariage. Prendre rendez-vous** sur le site internet de la ville (Espace citoyens) pour la signature du dossier au plus tard **2 mois avant la cérémonie**.

Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport Biométrique

S'adresser auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil. Dans le courant du **premier trimestre 2018**, notre commune sera en mesure de délivrer ce service. Vous pourrez alors prendre rendez-vous sur le site internet de la ville (Espace citoyens).

→ Effectuer une pré-demande de carte d'identité ou passeport en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : https://ants.gouv.fr

inscriptions

Liste électorale

Les inscriptions sur les listes électorales seront prises à l'accueil de la mairie jusqu'au **samedi 30 décembre 2017 à midi**, et en ligne jusqu'au **31 décembre à 23h59**.

sécurité

De nouveaux moyens pour votre sécurité

Le dispositif de vidéo-protection a de nouveau été renforcé et compte désormais un total de 54 caméras sur l'ensemble de la commune. Par ailleurs, la ville a fait l'acquisition de 2 radars pédagogiques supplémentaires pour renforcer la prévention routière.

Le dispositif de vidéo-protection a été installé en 2012 par la municipalité et a été complété chaque année. Trois caméras supplémentaires ont été mises en service cet automne, portant ainsi le dispositif à un total de 54 caméras. Elles sont notamment disposées aux entrées de la ville, aux abords des écoles, sur les principaux équipements publics et sur certains quartiers.

Deux nouvelles caméras ont été installées en centre-ville, rue Nationale (dans chaque sens de circulation) et une troisième au nord de la commune pour compléter le dispositif couvrant les entrées de ville.

Les images sont enregistrées en permanence et sont stockées pendant quatorze jours. En cas de nécessité, les images sont conservées dans le cadre des enquêtes qu'elles contribuent à résoudre. Elles sont exploitées par la police municipale ou mises à la disposition de l'autorité judiciaire sur réquisition. Le dispositif de vidéo-protection est complémentaire des autres actions de dissuasion de la police municipale dont les moyens ont été renforcés.

En matière de prévention routière, la municipalité a décidé l'acquisition de 2 radars pédagogiques supplémentaires à celui déjà acquis en 2015. Ces radars sont mobiles et sont installés par roulement sur 7 points différents de la ville situés sur des axes à forte circulation. Ils sont équipés de batteries autonomes et ils sont également reliés à des panneaux photovoltaïques sur la plupart des sites.

54 caméras de vidéo-protection

Les radars indiquent la vitesse et en cas de dépassement de la limite autorisée, ils affichent un message de prudence. Les relevés de vitesse sont enregistrés et permettent d'exploiter des statistiques. Cette action est complémentaire des interventions de prévention routière réalisée par la police municipale en milieu scolaire au sein des écoles élémentaires et du collège notamment ou plus récemment auprès du conseil municipal des jeunes. La police municipale effectue aussi régulièrement des contrôles de vitesse avec des jumelles radars et des contrôles routiers avec la police nationale.

enfance

Des animations proposées par le RAM

Créé en 2013, le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) est un service municipal à destination des habitants. C'est un lieu de rencontres et d'échanges où les professionnelles et les parents ou futurs parents peuvent obtenir les informations relatives à la petite enfance.

C'est dans le cadre de ses missions que le RAM a proposé, samedi 23 septembre, une conférence sur le thème de la place de l'adulte dans le développement psychomoteur du jeune enfant. A la suite de sa présentation, Stéphanie JOURDAN, psychomotricienne diplômée d'État et psychothérapeute, a répondu aux questions des parents ou futurs parents et des professionnels de la petite enfance. Cette conférence a rencontré un franc succès.

D'autre part, le RAM s'est associé à 12 autres relais de la métropole pour organiser la première rencontre professionnelle dédiée aux assistants maternels. Créée en 1999, la journée nationale des assistants maternels agréés met à l'honneur cette profession. Au cours de cet évènement qui s'est déroulé le samedi 18 novembre à Chécy, une conférence a été proposée sur le thème

« Être assistants maternels aujourd'hui et demain » avec l'intervention de Jean EPSTEIN, psychosociologue et spécialiste des questions relatives à l'éducation et à la famille.

Un forum était organisé l'après-midi avec différents intervenants. Cette journée a été très enrichissante pour les assistantes maternelles agréées indépendantes et celles de la crèche familiale de la commune qui ont assisté en nombre à cet événement.

du 12 au 18 mars

Grande semaine de la petite enfance

Le service petite enfance de la ville de La Chapelle-Saint-Mesmin (mini-crèche, crèche familiale, multi-accueil, RAM) participera pour la première fois à la « grande semaine de la petite enfance » organisée sur le plan national. Différentes animations seront proposées au sein des différentes structures de la commune.

→ **Plus d'informations à venir sur le site internet de la ville.**

Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur l'Espace citoyens du site internet de la ville.

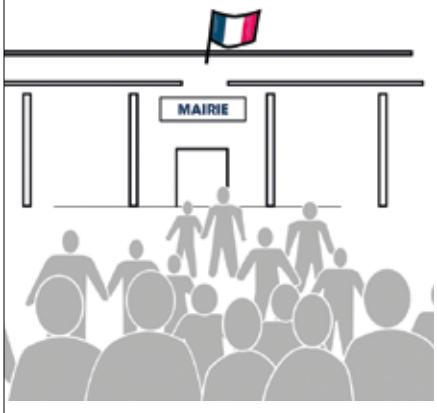

invitation

Bienvenue aux nouveaux Chapellois

La Municipalité convie tous les Chapellois installés depuis janvier 2017 sur la commune à venir découvrir les activités et les services qui sont proposés dans notre ville à l'occasion d'une réception organisée à l'Hôtel de ville, en présence des élus et des responsables de services.
La réception aura lieu le vendredi **2 février 2018 à 19h.**
Pour la bonne organisation de cette rencontre, nous vous remercions d'effectuer votre inscription à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

Coupon-réponse

À retourner avant le 27 janvier 2018 à l'Hôtel de Ville, Secrétariat du Maire, 2 rue du Château

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Habitant à La Chapelle-Saint-Mesmin depuis le : .....

☐ **Participera à la réception d'accueil des nouveaux Chapellois le 2 février 2018.**

Nombre de personnes : ..... dont ..... enfant(s).

©crédits photo: Adquatio

santé

La Maison de Santé en phase de maîtrise d'œuvre

Le projet est en phase de préparation des travaux. Le permis de construire a été élaboré et va être instruit. La phase de sélection des entreprises va prochainement commencer.

Ce projet est le fruit d'une grande concertation et d'un partenariat engagé par la municipalité avec les professionnels de santé. Il s'inscrit au coeur de l'action menée pour accroître la présence médicale dans notre commune et qui donne déjà des résultats comme l'installation du nouveau pôle de professionnels de santé au 72 route d'Orléans ou l'ouverture des nouveaux établissements de l'UGECAM. La commune a fait l'acquisition du cabinet médical de la rue de Beauvois. Ce dernier, d'une surface de 230 m², sera réaménagé et agrandi sur plus de 600 m². Au total, le nouvel établissement disposera d'une surface de plus de 850 m² et pourra accueillir près d'une vingtaine de professionnels de santé. Parmi ceux déjà engagés dans le projet, plusieurs seront nouvellement installés dans notre ville, ce qui permettra d'améliorer encore l'offre de soins.

Le cabinet d'architecture Adquatio, sélectionné après concours, a commencé dès cet été la phase préparatoire aux travaux. Le permis de construire qui a été élaboré sera instruit au cours du premier semestre 2018. La période de sélection des entreprises qui seront retenues pour réaliser les travaux se déroulera au même moment. Le chantier devrait commencer au cours de l'été 2018. L'extension pourrait être livrée au début de l'été 2019 permettant ainsi de réaliser les travaux dans la partie existante. L'achèvement de l'ensemble est prévu à l'automne 2019.

Le parti architectural retenu permet d'allier deux objectifs : donner une grande visibilité de l'établissement depuis la rue tout en respectant le besoin d'intimité que requièrent les activités exercées. Le volume enveloppe est découpé de patios ou semi-patios apportant de la lumière au coeur du bâtiment et proposant des espaces plus calmes et préservés des vues directes, traités en jardins zen.

Ce projet a reçu la validation de l'Agence Régionale de Santé et bénéficie ainsi du soutien financier de l'Etat et de la Région. Par ailleurs, les loyers que la commune a commencé à perçevoir des professionnels contribueront à couvrir l'investissement réalisé.

en cours d'installation

Nouvel EHPAD et nouveau Centre de Réadaptation Fonctionnelle de l'UGECAM

La construction de ces nouveaux établissements gérés par l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie s'est achevée suivant le planning prévu. Le chantier, commencé en avril 2016, a été mené rapidement pour un projet d'une telle ampleur grâce au mode de conception-réalisation retenu.

Le transfert dans notre commune des établissements qui sont situés à Beaugency (CRFA Le Coteau) et Orléans-la-Source (EHPAD Les Ombrages) est en cours et sera terminé mi-janvier. L'UGECAM a investi plus de 28 millions d'euros dans ce projet très positif pour notre ville. Les deux nouveaux établissements de santé, situés 3 bis rue des Hauts, vont prendre en charge plus de 200 patients et résidents et employer plus de 180 personnes.

L'ensemble architectural, particulièrement soigné, s'insère parfaitement dans son environnement, notamment boisé. La réalisation de ce projet a permis une belle requalification de ce secteur de notre ville. Le principe de regroupement de ces deux structures permet d'améliorer la qualité de prise en charge médicale. Ce nouvel ensemble vient compléter les autres actions mises en œuvre par la ville pour augmenter l'offre de soins.

VOUS

Jean-Michel Ronsse : un engagement reconnu

**Président de l'Union Sportive Chapelloise (USC) depuis près d'une vingtaine d'années, Jean-Michel Ronsse est depuis longtemps impliqué dans le mouvement sportif de notre ville et plus largement dans la vie associative et citoyenne.
À ce titre, il vient de recevoir la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.**

De son propre aveu, Jean-Michel Ronsse ne pensait pas être prédestiné à un engagement associatif aussi fort. Pourtant, au cours de sa jeunesse, il fut chef de patrouille au sein du mouvement scout : un signe précurseur. Quand son fils Damien commence la pratique du football à l'âge de 8 ans, son entraineur d'alors, Gérard Wszolek, le pousse à intégrer le bureau du club. Il en devient vice-président en 1978, puis président en 1980. La même année, il devient vice-président de l'USC. Il prend sa fonction avec sérieux et y consacre beaucoup de temps en plus de son activité professionnelle et de sa vie familiale.

Il laisse la présidence du club de football en 1984 quand son fils se tourne vers d'autres activités. Dans la foulée, il prend des responsabilités, ininterrompues depuis plus de 40 ans, à la tête de la section de gymnastique volontaire masculine de notre ville, comme vice-président mais aussi comme président de 1988 à 2000. En 2000, il est élu président de l'USC. Sa rigueur et sa capacité d'écoute y sont unanimement reconnues, tant par les clubs que par la municipalité.

Jean-Michel Ronsse est également membre d'autres associations (Mille Pattes, musculation, groupe d'histoire locale, Théâtre de la Rive) et réalise régulièrement des interventions auprès des écoles avec les Naturalistes Chapellois. Il a par ailleurs été co-organisateur du festival d'opéra pour enfants dans notre ville dans les années 1990. Son engagement citoyen s'incarne également par sa participation en tant que bénévole à de nombreux événements ou comme membre de la commission administrative de révision de la liste électorale et assesseur lors des élections. Il est aussi adhérent à l'Université du Temps Libre, ce qui lui permet d'intervenir dans le champ scolaire et universitaire mais aussi comme secrétaire d'examen pour les candidats souffrant d'un handicap.

Fédérer le mouvement sportif

L'Union Sportive Chapelloise (USC) que Jean-Michel Ronsse préside depuis l'an 2000 a pour vocation de fédérer le mouvement sportif de notre commune. L'USC a été créée en 1941 en s'appuyant d'abord sur le club de football. D'autres clubs vont s'y agréger au fil du temps. L'impulsion de Jean-Michel Ronsse sera décisive en la matière. L'USC compte aujourd'hui 22 clubs affiliés contre une dizaine au début de sa présidence et regroupe environ 3200 licenciés.

Cet engagement très fort est motivé, selon ses propres mots, par son envie de se « sentir utile ». *« Je me fais aussi plaisir et suis content de voir que j'ai été capable de réussir dans toutes ces fonctions »*, reconnait-il. Ce parcours exemplaire est officiellement reconnu. Après la médaille de bronze il y a 10 ans, c'est la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif que Jean-Michel Ronsse s'est vu décerner cette année. Cette médaille lui a été remise par le maire à l'occasion de la réception annuelle donnée par la municipalité en l'honneur des sportifs de notre ville, au milieu du mouvement sportif qu'il sert fidèlement et avec efficacité depuis si longtemps.

Inscriptions

Centre de Loisirs

→ **Vacances d'hiver 2018**
(du lundi 26 février au vendredi 9 mars 2018)

→ **Mercredis de mars-avril 2018**
(du mercredi 14 mars au mercredi 25 avril 2018)

Les inscriptions auront lieu du lundi 8 janvier au vendredi 19 janvier 2018

→ **Vacances de printemps 2018**
(du jeudi 26 avril au mercredi 9 mai 2018)

→ **Mercredis de mai-juin 2018**
(du mercredi 16 mai au mercredi 27 juin 2018)

Les inscriptions auront lieu du lundi 12 mars au vendredi 23 mars 2018

Inscriptions auprès du service Éducation-Jeunesse ou sur l'Espace famille du site internet de la ville.

→ Attention : **fermeture les mardis 1er et 8 mai et le mercredi 4 juillet 2018.**

scolarité

Inscriptions rentrée 2018

Elles débuteront **à partir du mois de janvier** pour les enfants nés en 2015 et les enfants de 2012 faisant leur rentrée au CP.
Se rendre au Service Education-Jeunesse en mairie, **2 rue du Château**, muni uniquement d'un justificatif de domicile.

animation

Boum d'Halloween

Dimanche 12 novembre, l'A.P.E.I. (Association des Parents d'Élèves Indépendants) a organisé sa troisième boum d'Halloween, ouverte à tous les élèves du CE1 au CM2 de la commune. Les enfants sont venus nombreux pour partager ce moment festif et profiter des animations proposées par l'association.

commerce

Le marché a toujours plus de succès

Huit années après sa création, le marché hebdomadaire qui se déroule le samedi matin sur l'esplanade de Béraire rencontre un succès toujours croissant.

Le marché a été créé en 2009 par la municipalité à la suite d'une grande concertation. Un important travail de prospection avait été mené pour initier dès le départ un beau marché. Dès sa première édition le 7 novembre 2009, l'affluence était au rendez-vous. Ce marché, géré directement par la mairie, est devenu une référence au sein de la métropole.

Une trentaine de commerçants et producteurs vous proposent de nombreux produits de qualité. Les circuits courts de distribution sont favorisés par la présence de producteurs locaux. De nombreuses places de stationnement sont à votre disposition ainsi qu'un arrêt de bus de la ligne 2. Nos aînés peuvent aussi s'y rendre facilement avec le minibus mis en place par la municipalité. Le marché est un lieu de convivialité apprécié dont le rayonnement dépasse les limites de notre commune.

Les commerçants et producteurs de votre marché :

→ **Fruits et légumes :**
- Eric Tallard
- EARL Bouton
- SCA Beaulieu
- Patrick Néau
- EURL de la Grange Rouge

→ **Bouchers charcutiers :**
- Joël Bessonnier
- Thierry Pachot

→ **Rôtisseur :**
- EURL Chenault

→ **Poissonnier :**
- Audrey Martinet, « Saveurs des mers »

→ **Fromagers / produits laitiers :**
- Béatrice Delubriac
- Ferme de la Picaniere

→ **Apiculteur :**
- Gérard Gréau

→ **Traiteurs/Plats cuisinés/Alimentation :**
- Le soleil d'Asie
- L'orgue à saveurs (café en grains, thé...)
- Il mercato di maria - pasta company
- Christophe Perrot (saucissons, huitres...)
- Paradis Kréol (plats cuisinés)
- Monsieur Pajon (olives, fruits secs...)
- Les cookies de Magali

→ **Prêt-à-porter :**
- Régis AMROFEL
- Madame LAURENCEAU
- Madame BLONDELLE

→ **Cosmétiques :**
- La Savonnerie de Provence d'Antan

→ **Meubles :**
- Les Meubles Divers

→ **Pépiniériste, fleurs :**
- Christophe Lemaire
- Guy Tindel

sport

Réfection de deux courts de tennis

Parmi ses nombreuses installations sportives, notre commune en compte plusieurs dédiées uniquement à la pratique du tennis : trois courts extérieurs et trois courts couverts notamment. Les premiers courts ont été construits il y a plus de 30 ans. C'est pour cette raison qu'il était devenu nécessaire d'effectuer la réfection de deux courts extérieurs.

Les travaux ont été réalisés en septembre et octobre. Après le perçage de l'ancien revêtement permettant un bon écoulement des eaux de ruissellement, une nouvelle couche drainante a été mise en place sur laquelle est venue se placer la structure de tennis en béton poreux TOP TEN. Le traçage des lignes de jeux a ensuite été réalisé et de nouveaux poteaux et filets de tennis ont été livrés. De nouveaux bancs ont aussi été installés. Cette opération a également permis la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite notamment par l'aménagement de rampes d'accès. Les clôtures ont aussi été remplacées.

Le coût total des travaux est de 72 000 euros. Le Tennis Club Chapellois compte environ 320 adhérents. Ces travaux vont permettre d'organiser les compétitions dans de meilleures conditions notamment pour les équipes du club qui évoluent en niveau régional et même national, et cela aussi bien chez les jeunes que chez les adultes et vétérans.

fermeture

Piscine

La piscine municipale sera fermée du dimanche 24 décembre 2017 au lundi 1er janvier 2018 inclus afin de procéder à la vidange semestrielle de ses bassins. Les dates de fermeture tiennent compte des impératifs des établissements scolaires et des clubs sportifs.

→ **Réouverture en horaires petites vacances le mardi 2 janvier 2018.**

projet

Nouvel équipement sportif : plusieurs scénarios à l'étude

Le cabinet Mott Mac Donald France a commencé les études préalables au projet de nouvel équipement sportif de la municipalité.

Le cabinet qui réalise l'assistance à la maîtrise d'ouvrage auprès de la ville a tout d'abord réalisé un diagnostic général de l'offre et des besoins en termes d'équipements sportifs pour notre commune. Des échanges ont également été réalisés avec les clubs sportifs. Avec 29 équipements sportifs au total, il apparait que la commune dispose d'un parc relativement complet et diversifié. Toutefois la disponibilité en salles multisports (au nombre de deux aujourd'hui) peut être améliorée. Par ailleurs, des équipements ne répondent pas aux critères fixés pour certaines compétitions.

La mission du cabinet s'est orientée vers plusieurs scénarios d'implantation intégrant au moins un gymnase de type C (44mx24m) pour mieux répondre aux besoins et, le cas échéant, une ou plusieurs salles polyvalentes. La modernisation de certains équipements est aussi envisagée. Cette réflexion va être mise en discussion au regard des réponses apportées aux besoins identifiés mais aussi des coûts envisagés.

associations

Prochaines assemblées générales

→ **Amitiés avec les Peuples de Russie et C.E.I.**
Samedi 13 janvier, 15h
Plessis des Hauts

→ **Club Chapellois du Jeudi**
Jeudi 25 janvier, 10h
Espace Béraire

→ **Échanges Franco Allemands**
Samedi 17 février, 10h
Espace Béraire

arts plastiques

Artistes de Béraire

L'association poursuit ses activités mensuelles le mercredi et le samedi. Des stages d'aquarelle, de dessin, pastel... sont au programme. Débutants ou initiés, vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année.

→ Pour tout renseignement : **artistesdeberaire@gmail.com**

©crédits photo : Magali Stora

festival

Festiv'Elles, femmes engagées

du 12 au 25 mars

Festiv'Elles, festival pluridisciplinaire qui interroge et valorise le rôle de la femme dans la société, revient du lundi 12 au dimanche 25 mars 2018, pour sa 4ème édition.

Créé en écho à la Journée Internationale du droit des femmes par les villes d'Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Ormes et Saint-Jean-de-la-Ruelle, le festival a été rejoint en 2016 par Fleury-les-Aubrais et Saran et en 2018 par Orléans et Saint-Jean-de-Braye. Spectacles, concerts, projections et expositions seront proposés dans ces huit villes durant deux semaines.

Parmi les projets communs, l'équipe du festival a créé une exposition itinérante, en collaboration avec les clubs photos des communes, mettant en lumière les femmes engagées de l'Orléanais. L'exposition sera à découvrir dans les huit villes participantes. Pour cette édition, La Chapelle-Saint-Mesmin accueillera **le samedi 24 mars**, « Amapola », un spectacle musical mettant en scène six femmes de disciplines artistiques différentes. Chant, cirque, clown, conte y trouvent leur place, en douceur.

→ **Tarifs : 4 € / 9 €**
Plus d'informations sur la page Facebook Festiv'Elles.

culture

La Bibliothèque Municipale créée son Club Lecteurs

Depuis la rentrée 2017-2018, la Bibliothèque Municipale Louis Rouilly a mis en place un Club Lecteurs, lieu privilégié pour les férus de lectures afin de partager leurs coups de cœur littéraires et découvrir ceux des autres. Pour la première édition, qui s'est tenue le vendredi 6 octobre, les bibliothécaires ont fait une présentation des 70 œuvres acquises pour la rentrée littéraire. Cette rencontre a connu un franc succès : 18 personnes présentes et en moins d'une semaine 60 livres empruntés sur 70 présentés.

→ **Prochain rendez-vous**
le vendredi 19 janvier 2018, à 18h30

spectacle

Sophia Aram, spectacle reporté au samedi 27 janvier

Suite à l'obtention par Sophia Aram d'un des premiers rôles dans la suite du film Neuilly Sa Mère, la représentation de son spectacle, « Le fond de l'air effraie », est reportée au **samedi 27 janvier 2018, à 20h30** à l'Espace Béraire. Quelques places sont encore disponibles.

→ **Tarifs : 29 € / 24 €**

→ **Billetterie :**
www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/Billetterie

décembre

Mer 20
Cinéma
L'Étrange Noël de Monsieur Jack
De Henry Selick et Tim Burton
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 2 € / 1 €

Dim 24
Rendez-vous mensuel des « anciennes »
Par l'association Retrochap
En présence du Père Noël
De 10h à 12h30 - Esplanade de l'Espace Béraire

janvier

Dim 7
Concert
Galette des Rois
Avec restitution d'un mini-stage
Par l'Harmonie de La Chapelle-Saint-Mesmin
16h30 - Espace Béraire
Entrée libre

Ven 12
Collecte de sang
Par l'association pour le don du sang bénévole
De 16h à 19h
Espace Béraire

Sam 13
Théâtre
Cabaret Audiard
Compagnie Clin d'œil
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 14 € / 9 €

Ven 19
Club lecteurs adulte
Par la Bibliothèque Municipale
18h30 - Bibliothèque Municipale

Mer 24
Cinéma
Ma vie de Courgette
Film d'animation de Claude Barras
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 2 € / 1 €

Ven 26
Conférence-projection
Les ailes de la nuit
Animée par Denis Miège, animateur-guide naturaliste à Loiret Nature Environnement
Par les Naturalistes Chapellois
20h - Espace Béraire

Sam 27
One-woman-show
Sophia Aram
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 29 € / 24 €

Dim 28
Journée Osier et échange sur les travaux manuels d'autrefois
Par le Groupe d'Histoire Locale
De 8h30 à 17h30
Plessis des Hauts
Inscription obligatoire :
ghl.lachap@orange.fr

février

Jeu 8
Conférence
Les Passeurs de Loire, par Christian Chenault
Par le GHL
20h - Espace Béraire
Tarif : 2 €

Dim 11
Théâtre
Jeanne et le Feu, de Matei Visniec
Par la Piste de la Soif et le Théâtre de la Rive, au profit du Mali
16h - Espace Béraire
Tarifs : 10 € / 5 €
Gratuit pour les moins de 14 ans

Ven 16
Cinéma - La Vache
Film de Mohamed Hamidi
20h30 - Espace Béraire
Tarifs : 2 € / 1 €

Sam 17
Lecture enfants
Histoires autour de la mer
Par la Bibliothèque Municipale
À partir de 4 ans
10h30 - Salle Messemin

Sam 17 et dim 18
9ème Grand Weekend Spécial Clowns
Par le Fol Théâtre
Sam 17 à 20h15 et dim 18 à 15h15 - Espace Béraire
Tarifs : 8 € / 4 €
Renseignements et réservations : 02 38 43 56 76 ou foltheatre@sfr.fr

Mer 21
Théâtre Jeune Public
Pas un poisson dans un bocal
Compagnie Syllabe
16h30 - Plessis des Hauts
Tarifs : 5 € / 2 €

Sam 24
Concert - MavricaLive 8
19h - Espace Béraire
Tarifs : 6 € / 3 € adhérents

Mar 27
Animation - Après-midi jeux de société
Par la Bibliothèque Municipale
De 14h30 à 17h
Salle Messemin

mars

Jeu 8
Animation - Défi Babélio
Par la Bibliothèque Municipale
À partir de 9 ans
De 14h30 à 16h30
Bibliothèque Municipale

Dim 11
Loto
Par l'USC Natation Synchronisée
Ouverture des portes :
12h - Espace Béraire

Du lun 12 au sam 25
Expo-photos multisites Femmes et Engagées
Dans le cadre de Festiv'Elles, en partenariat avec les clubs photos des villes organisatrices du festival - **Entrée libre**
Parc de la Solitude

Mer 14
Cinéma - Le Petit Prince
Film d'animation de Mark Osborne
16h30 - Espace Béraire
Tarifs : 2 € / 1 €

Ven 16, sam 17 et dim 18
Théâtre
Célibataires, de David Foenkinos
Par la compagnie de l'Encre
Ven 16 et sam 17 à 20h30 et dim 18 à 16h30
Espace Béraire
Tarifs : 7 € / 5 €
Réservation :
compagniedelencre.fr

Ven 24
Musique Amapola Dans le cadre de Festiv'Elles
Barda Compagnie
20h30
Espace Béraire
Tarifs : 9 € / 4 €

Sam 31 mars au dim 8 avril
Exposition - DUARTLEX
Par le Fol Théâtre, en partenariat avec Les Gigogneux, le GHL, Détente et Loisirs et le Secours Populaire Chapellois
Inauguration en musique le ven 30 mars - Espace Béraire

billetterie

Espace Béraire
Rue de Béraire
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
02 38 22 30 79

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h15 (16h30 le vendredi)
Mardi et jeudi : 13h30 - 17h15

En ligne :
http://www.ville-lachapellesaintmesmin.fr/Billetterie

éclairage

La fibre tisse sa toile dans notre ville

Les travaux de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, commencés mi-2016, se sont accélérés. Dans notre commune, un tiers des foyers sont d'ores et déjà éligibles à la fibre. Les travaux réalisés par SFR se poursuivent maintenant dans l'ensemble des quartiers de la ville et seront achevés fin 2019.

L'accès au très haut débit

L'accès au très haut débit internet se caractérise par un débit supérieur à 30 Mbit/s. Il s'est effectué en deux étapes dans notre commune. Dès 2013, la municipalité a mis en œuvre, partout où la réglementation le lui permettait, une opération pionnière de montée en débit qui a permis à la majorité des foyers de pouvoir y accéder sur le réseau cuivre DSL (avec des débits compris entre 30 et 70 Mbit/s). Depuis l'été 2016, les travaux de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné ont commencé. Cette technologie pérenne pour l'avenir permet d'atteindre des débits supérieurs à 100 Mbit/s.

Le déploiement de la fibre dans les zones denses du territoire est réservé aux investisseurs privés. C'est le cas dans notre commune où une décision nationale a confié le déploiement à SFR. Il s'agit toutefois de la construction d'un réseau mutualisé pour lequel l'abonné peut retenir le fournisseur d'accès disponible de son choix.

Par ailleurs, la plupart des autres communes situées en zone peu dense ne sont pas concernées pour le moment par la fibre jusqu'à l'abonné et auront notamment accès au très haut débit via le réseau cuivre DSL mais avec des débits inférieurs à ceux que la fibre permet.

Un déploiement en complétude dans notre commune

Le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné concernera par ailleurs la totalité des foyers de notre ville. Dans notre commune, les premiers abonnés ont été raccordés en mars dernier. Actuellement, plus de 1 500 lignes sont éligibles à la fibre. Le déploiement sera achevé dans notre ville fin 2019.

Les travaux se déroulent désormais dans tous les secteurs de la commune. Toutefois, le raccordement de certaines lignes, notamment celles reliées en réseau aérien, est plus complexe et prend plus de temps. Par ailleurs, le déploiement dans l'habitat collectif nécessite aussi des conventions préalables entre SFR et les copropriétaires ou bailleurs.

Les bénéfices de la fibre

La fibre optique à l'abonné est une solution très performante et pérenne. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la Fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

Atelier et stand d'information

Présentation de la fibre, démonstration de soudure, informations concernant le déploiement...

→ **Le mercredi 21 mars 2018**
de 14h à 18h
Espace Béraire

pratique

Comment équiper son logement en Fibre optique ?

En habitat collectif (copropriété ou bailleur) : une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

→ Plus d'infos concernant la fibre dans l'habitat collectif : **www.lafibresfr.fr**

En maison individuelle : la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après une démarche individuelle d'abonnement, à partir d'un boitier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Informez-vous sur votre éligibilité :
www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/

Franck Coudrieau

Directeur des relations régionales Ouest de SFR

« Dans l'agglomération orléanaise comme sur l'ensemble du territoire, SFR agit et investit massivement pour que le Très Haut Débit, tant fixe que mobile, soit une réalité pour le plus grand nombre.

À La Chapelle-Saint-Mesmin, SFR poursuit le déploiement de la fibre, quartier par quartier et d'ici 2019, tous les habitants et professionnels chapellois pourront bénéficier d'un débit moyen 40 fois supérieur à celui de l'ADSL. »

économie

Un nouveau four pour DURALEX

La verrerie DURALEX, fleuron industriel de notre ville, a officiellement inauguré le 5 octobre son nouveau four mis en service cet été. Ce nouvel outil au cœur de sa production lui permet d'envisager un avenir conquérant.

L'histoire de Duralex est intimement liée à notre ville qui constitue le berceau de la marque déposée en 1945. C'est dans notre ville qu'est développé le concept de verre trempé adapté à la fabrication de la vaisselle. Après la guerre et pendant les « Trente Glorieuses », la marque connaît une période de grande expansion et de développement international. Dans les années 1990, alors que l'activité ralentit, la société Saint-Gobain cède la marque. Différents repreneurs ne parviendront pas à relancer l'activité et l'entreprise se retrouve en grande difficulté.

En 2008, l'entreprise est reprise avec 200 salariés par un groupe d'actionnaires dirigeants qui porte un vrai projet industriel. D'importants moyens sont investis dans la sauvegarde et la modernisation de l'outil de production. L'entreprise est assainie et l'innovation est relancée. Les résultats de Duralex, qui produit près de 100 millions d'articles par an et emploie aujourd'hui 250 salariés, sont désormais positifs. La marque « 100% Made in France » comme le souligne son président, travaille avec plus de 300 entreprises françaises et exporte 80 % de sa production dans une centaine de pays.

près de 100 millions d'articles par an

Le nouveau four mis en service cet été a nécessité un investissement de 8 millions d'euros. L'entreprise a bénéficié notamment du soutien de la Région Centre-Val de Loire et de la banque publique Bpifrance. Ce nouvel outil plus moderne va permettre à l'entreprise de fondre le verre nécessaire à sa production et d'envisager son développement. Le four qui fonctionne sans interruption est prévu pour une période d'au moins 10 à 12 ans.

Les nouvelles installations ont été officiellement inaugurées le 5 octobre. Le président de DURALEX, Antoine Ioannides, a guidé les nombreuses personnalités présentes parmi lesquelles Jean-Marc Falcone, Préfet de région ; François Bonneau, président de la région ; Olivier Carré, président de la métropole ; et le maire de La Chapelle-Saint-Mesmin, Nicolas Bonneau. Ils ont pu échanger avec des salariés de l'entreprise et constater les perspectives de développement de la production et de l'emploi.

DE G. À D. : Olivier Carré, président de la métropole **- Antoine Ioannides,** président de Duralex **- François Bonneau,** président de la région **- Nicolas Bonneau,** maire.

objectif zéro pesticide

Les alternatives aux produits chimiques

Déjà interdits sur le domaine public depuis le 1er janvier 2017 (notre ville s'était engagée dans cette voie dès 2009), les pesticides seront interdits aux particuliers à partir du 1er janvier 2019. Quelles alternatives s'offrent aux jardiniers amateurs ?

Les alternatives préventives

Lors de la plantation de massifs fleuris, arbres ou arbustes, le sol peut parfois être laissé à nu créant un espace de développement privilégié pour les herbes spontanées. Pensez donc aux solutions préventives telles que :

- **le paillage**, de préférence organique (écorces, feuilles mortes, broyat de végétaux), qui vous permettra également de conserver l'humidité du sol.
- **les plantes « couvre-sol »**, vivaces recouvrant rapidement l'espace tout en apportant un supplément esthétique grâce à leur feuillage persistant.
- **les semis en pied de mur**, mélanges de graines (de préférences de fleurs et variétés locales et mellifères).

Les alternatives curatives

Si vous avez vraiment besoin d'enlever certaines plantes, passez à des méthodes plus respectueuses de l'environnement :

- **Le désherbage manuel** (binette, sarcloir, pic-bine...)
- **Le désherbage mécanique** (débrousailleuse...)
- **Le désherbage thermique à eau chaude**, en récupérant l'eau de cuisson et la versant sur vos plantes à éliminer (aussi efficace que certains produits de biocontrôle que l'on trouve en rayon jardinage).

Plus d'informations et d'astuces sur
www.loiret-nature-environnement.org

©crédits photo: Le Doaré

enquête publique

Élargissement de l'autoroute A10

En application de **l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2017**, il est procédé à une enquête publique unique relative à l'élargissement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans, **du 1er décembre 2017 au jeudi 18 janvier 2018 à 19h00 inclus**, sur le territoire des communes de Cercottes, Chevilly, Gidy, Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saran et Sougy.

Dans notre commune :
Le dossier sera consultable en mairie, 2 rue du Château :

→ Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
→ Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
→ Le samedi de 9h00 à 12h00

Prochaine permanence de la commission d'enquête en mairie :

→ Mercredi 17 janvier 2018 de 14h00 à 17h00

environnement

Remise des prix des maisons fleuries

Afin de concourir à l'amélioration du cadre de vie, la municipalité organise chaque année le concours des maisons, jardins et balcons fleuris. Un jury, composé d'élus, d'agents municipaux des espaces verts et de représentants d'associations notamment environnementales, a noté les différents postulants au début de l'été. Les prix ont été remis en novembre lors d'une réception au Plessis des Hauts.

les gagnants

Jardin de type fleuri :
1. Serge BLANCHARD
2. Charlin DANOIS
3. Martine FARNAULT

Jardin de type paysager :
1. Françoise BESANÇON
2. Jean MELIN
3. Jean-Claude RODRIGUEZ

Balcon ou terrasse sans jardin :
1. Joachim TEIXEIRA DA SILVA
2. Béatrice FERREIRA
3. Dolores RUDA

Commerces :
1. Courtepaille

Travaux

Rue du Petit Bois : réfection de voirie

La chaussée (sur une longueur de 310 mètres) et les trottoirs (sur une surface de 1000 m²) ont fait l'objet d'une réfection.

→ **Coût des travaux : 151 940 €**

Modernisation du réseau d'eau potable

Un total de 71 branchements en plomb ont été remplacés rue André Malraux, rue Jean Moulin et rue des Trois Fossés.

→ **Coût des travaux : 157 030 €**

Modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de la rénovation globale de l'éclairage public, les lanternes ont été remplacées dans plusieurs rues : rue des Verriers, rue des Tonneliers, rue des Mariniers, rue des Vignerons, rue des Carriers, rue du Petit Pailly, impasse des Charpentiers, impasse des Sabotiers et impasse des Forestiers.

→ **Coût des travaux : 31 250 €**

Rues André Malraux et Jean Moulin : réfection des trottoirs

Les trottoirs ont bénéficié d'une réfection sur une surface de plus de 1 800 m².

→ **Coût des travaux : 89 045 €**

Rue d'Ingré : réfection du rond-point

Le rond-point situé au croisement avec les rues de Beauvois et des Trois Fossés a fait l'objet d'une reprise du maillage et de la pose de pavés en résine sur une surface de 120 m².

→ **Coût des travaux : 32 441 €**

pratique

Prochaines rencontres de quartier

Quartier « Les Chaffaults »

→ **Réunion le vendredi 23 février**
à 18h30 - Espace Béraire

→ **Visite le samedi 24 février**
à partir de 10h30
● Point de rencontre :
rue des Chaffaults

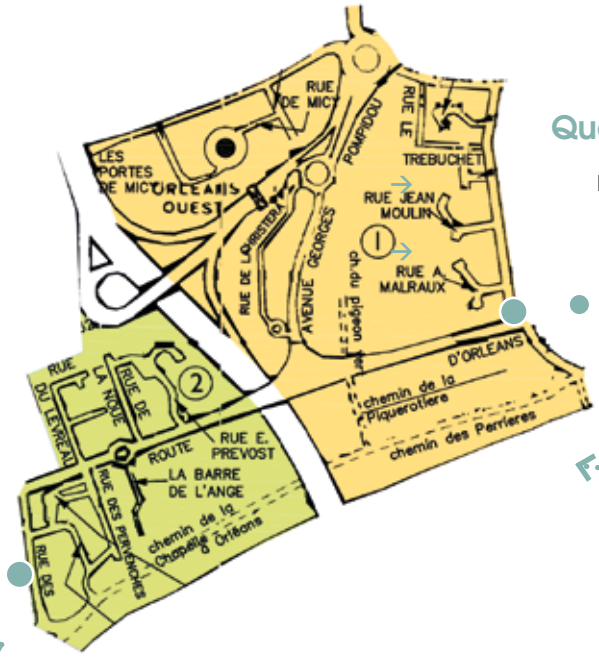

Quartier « Marmogne »

Réunion le vendredi 9 février
à 18h30 - Espace Béraire

Visite le samedi 10 février
à partir de 10h30
● Point de rencontre : carrefour route d'Orléans / rue de Marmogne

Rassemblement pour La Chapelle Autrement

« La course en avant !

À mi-mandat, Nicolas Bonneau qui s'est toujours vanté de désendetter la commune s'engage dans des projets de grande ampleur, dont la création de MSP pour une enveloppe de 3 M€ pour laquelle peu de détail n'a été communiqué. D'après la majorité, l'emprunt serait couvert avec un loyer fixé à 7€ du m², oui mais seulement si l'intégralité du site est loué...

Rappelons que le but initial de la MSP était d'installer de nouveaux médecins généralistes. À ce jour, sur les professionnels postulants, de nombreux sont déjà installés sur la commune. À cela, il faut rappeler que d'autres communes voisines sont également en recrutement pour des projets similaires.

Le risque serait de ne pas trouver les professionnels manquants, situation qui aurait de lourdes conséquences pour nos finances : devoir couvrir l'insuffisance de loyer pour rembourser l'emprunt, non-versement subventions attendues...

Et pour continuer dans la dépense, le projet du complexe sportif estimé entre 3 et 4M€. »

Christian BOUTIGNY, Emilie XIONG, Chantal MARTINEAU, Arnaud DOWKIW.

Ensemble pour la chapelle

Notre ville avance

Notre gestion est rigoureuse. Elle a permis d'assainir les finances communales. Les charges de fonctionnement ont baissé ces dernières années et **la dette par habitant a diminué de 34%** depuis notre arrivée en 2008. De plus, malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités, **la fiscalité de la commune n'a pas augmenté** depuis de nombreuses années.

Les finances communales sont saines et nous permettent de réaliser les engagements que nous avions pris auprès de vous. Plusieurs projets vont se concrétiser l'an prochain comme **la restauration intérieure de l'église** ou la conception du **nouvel équipement sportif.**

Notre action pour la santé s'est déjà concrétisée et a donné de premiers résultats : la municipalité s'est impliquée fortement pour l'arrivée dans notre ville l'été dernier de **nouveaux médecins spécialistes**.

Nous avons également mis en œuvre des actions permettant la construction **d'un nouvel EHPAD** (Les Ombrages) et d'un **nouveau centre de réadaptation fonctionnelle** (Le Coteau) qui sont en cours d'installation.

Les travaux de la Maison de Santé commenceront l'an prochain. La Maison de Santé permettra d'une part de pérenniser l'activité de plusieurs professionnels de santé déjà installés dans notre ville mais aussi d'en accueillir de nouveaux dans de bonnes conditions.

Des praticiens supplémentaires sont déjà partenaires et associés au projet. Cette nouvelle structure, validée par l'Agence Régionale de Santé (ce qui n'est pas le cas de toutes les communes) est attractive et permettra d'accroître l'offre de soins dans notre ville. Nous avons déjà obtenu **l'accord de subventions importantes** pour réaliser le financement de ce projet qui sera également assuré par les loyers versés par les professionnels.

Pendant que nous travaillons avec sérieux et méthode, **M. Boutigny préfère, comme à son habitude, agiter ses peurs et des polémiques inutiles.** Il a dernièrement montré une nouvelle fois son hostilité aux projets importants pour notre ville, telle la présence médicale, comme il l'a déjà fait pour le marché ou le déploiement de l'internet très haut débit.

Nous travaillons pour le bien de notre commune et de ses habitants et nous en sommes fiers.

La majorité municipale

©Crédits photo : Nicolas Ruellé

Échap' & Vous !

La 9ème édition du festival municipal Échap' & Vous !, qui s'est tenue du 11 au 20 octobre, a connu un beau succès avec une affluence particulièrement importante.

Entre théâtre, concert, cinéma, exposition… le public a pu profiter d'une belle programmation destinée à tous les âges. Le jeune public était particulièrement présent grâce aux représentations théâtrales à destination des écoles et aux visites de l'exposition Fara Ketene, en collaboration avec la Bibliothèque Municipale. Le spectacle de Sophia Aram, programmé le 21 octobre, a été reporté au samedi 27 janvier 2018 (voir p. 10).

©Crédits photo : Clodette

©Crédits photo : Nicolas Ruellé

8 septembre

Remise des récompenses aux sportifs de la ville

La municipalité récompense chaque année les sportifs ou les bénévoles particulièrement méritants sur proposition des clubs. Cette année, 96 personnes ont été récompensées parmi 13 clubs.

7 octobre

Festival départemental des chorales

Le comité départemental du Loiret a tenu son 28ème festival des chorales à l'Espace Béraire, dans le cadre de la semaine bleue dédiée aux aînés. Une douzaine de chorales regroupant 350 choristes ont participé à cet évènement dont deux chorales de notre ville : « La Chapelaine » et le Chœur Cantate.

11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

24 au 26 novembre

Festival « Images de l'Eau delà »

L'Espace Béraire a accueilli la 14ème édition du festival d'images sous-marines organisé notamment par la FFESSM avec la participation du Groupe de Plongée Chapellois et le soutien de la ville de La Chapelle-Saint-Mesmin. Cette édition a connu un grand succès notamment auprès du jeune public.

21 octobre

Une stèle sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

Une stèle en pierre a été inaugurée le 21 octobre en présence du maire Nicolas Bonneau et des représentants de l'association Compostelle 45. La stèle, conçue par le lycée Gaudier-Brzeska et financée par la municipalité, a été installée au pied de l'église Saint-Mesmin. Cette initiative a été réalisée à l'occasion du 30ème anniversaire de la reconnaissance des Chemins de Compostelle comme premier itinéraire culturel européen.

12 > 24
mars
2018

SPECTACLES | FILMS
SLAM | EXPOSITIONS
CONFÉRENCES

FESTIV' ELLES

Femmes engagées

FLEURY-LES-AUBRAIS I INGRÉ I LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN I ORLÉANS
ORMES I SAINT-JEAN DE BRAYE I SAINT JEAN DE LA RUELLE I SARAN

Avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire I en partenariat avec France Bleu Orléans